

ASSURANCE RC COLLECTIVE ASAM

L'Association Suisse des Accompagnateurs/trices en Montagnes (ASAM) offre à ses membres diplômés la possibilité de s'affilier à une assurance responsabilité civile professionnelle collective, conclue auprès de la Zürich. Celle-ci présente un avantage indéniable quant aux frais de cotisations et à sa couverture adaptée à nos besoins.

Bulletin d'affiliation RC collective ASAM

Pour éviter des demandes de précisions, veuillez écrire lisiblement ou remplir le formulaire à l'ordinateur. Merci !

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Année de diplôme :	
Rue :			
NPA :		Lieu :	
Date d'inscription :			

En signant le présent bulletin, je confirme :

- que j'ai pris connaissances des conditions et du règlement de la police RC collective de l'ASAM que je peux obtenir par courriel auprès du secrétariat ;
- que je paie la totalité de ma couverture – prime annuelle : **CHF 84.00** – pour l'année civile, et non pas au prorata des mois auxquels je souscris ;
- que sauf avis donné **par écrit** au secrétariat de l'ASAM, 3 mois avant le 31 décembre de l'année en cours, mon affiliation est repourvue automatiquement pour l'année suivante.

Lieu et date :

Signature :

Veillez svp envoyer le formulaire dûment complété, daté et signé par courrier à l'adresse : Secrétariat ASAM, Rte de Moiry 5 , 3961 Grimentz ou par e-mail à secretariat@asam-swil.ch.

Avez-vous des questions au sujet de ce formulaire ?

Le secrétariat se tient volontiers à votre disposition :

- par courriel : secretariat@asam-swil.ch

- par tél. +41 (0)27 475 60 40, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.